



PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE SUD-EST DE LA POLOGNE L'ÉNERGIE SOLAIRE REMPLACE LE CHARBON EN POLOGNE



Dans le cadre de la directive de l'UE sur les énergies renouvelables, la Pologne s'est fixé pour objectif de porter à 15 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité d'ici à 2020. Des fonds issus de la contribution suisse à l'élargissement, notamment, seront engagés afin d'atteindre cet objectif national. La Suisse promeut à hauteur de 63,45 millions de francs l'utilisation des énergies renouvelables dans cinq projets dans le sud-est de la Pologne.

CHAUFFER AU CHARBON – UN PHÉNOMÈNE LARGEMENT RÉPANDU

La pollution de l'air et les quantités d'émissions de gaz à effet de serre sont nettement plus élevées dans le sud-est de la Pologne que dans les pays d'Europe de l'Ouest. Si l'industrie est responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre, dans cette région, les chauffages au charbon des ménages et des bâtiments publics assument également une grande part de cette responsabilité.

En Pologne, environ 90 % des besoins en énergie sont couverts par le charbon. La production énergétique du pays est donc l'une des plus nocives d'Europe pour l'environnement. Mais cela va changer. La Suisse promeut l'utilisation des énergies renouvelables dans le sud-est de la Pologne. Une cinquantaine de villages profiteront de l'achat et de la mise en place d'installations solaires pour la production d'eau chaude et d'électricité dans plus de 16 000 ménages et environ 170 bâtiments publics.

DES INSTALLATIONS SOLAIRES POUR 16 000 MÉNAGES ET 170 BÂTIMENTS PUBLICS DANS UNE CINQUANTAINE DE VILLAGES

Pour améliorer la qualité de l'air et réduire les quantités d'émissions dans cette région, des installations solaires qui permettront de chauffer l'eau pour 16 000 ménages et 170 bâtiments publics dans une cinquantaine de villages seront achetées et mises en place dans le cadre de cinq projets. La sélection des habitations privées se fondera, d'une part, sur des critères écologiques tels que le potentiel de réduction des émissions. Elle tiendra compte, d'autre part, de critères socio-économiques tels que le revenu, la taille de la famille, ou la présence de personnes handicapées. Des campagnes d'information et des formations permettront de garantir une bonne utilisation et une maintenance adéquate des installations solaires par les bénéficiaires.



Grâce à l'installation de sept centrales photovoltaïques, des bâtiments et des parcs publics de six communes pourront être approvisionnés en électri-

cité. Ces installations photovoltaïques auront également valeur d'exemple pour les villages avoisinants, l'idée étant que ceux-ci se décident également en faveur de la production d'électricité à partir de l'énergie solaire.

Dans l'un des cinq projets, quatre pompes à chaleur géothermiques seront achetées et installées parallèlement aux installations solaires, pour chauffer l'eau et des bâtiments publics.

PROTECTION DE LA SANTÉ HUMAINE ET DE LA DIVERSITÉ DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Une forte pollution de l'air et en particulier une grande proportion de poussières fines dans l'air augmentent le risque de maladies pulmonaires et cardiovasculaires. Etant donné que les villages bénéficiaires du projet se situent dans des réserves de biosphère de l'Unesco, des parcs nationaux et des régions Natura 2000, ou du moins à leur proximité, la pollution de l'air présente également une menace pour la diversité de la faune et de la flore de ces régions dignes de protection.

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR ET DES COÛTS MOINDRES

Grâce à la mise en œuvre de ces cinq projets, la qualité de l'air et les valeurs des émissions de gaz à effet de serre vont être améliorées dans les régions concernées. Selon les estimations, les émissions de CO₂ devraient être réduites de 20 000 tonnes par an, ce dont profiteront au total 600 000 habitants et les nombreux touristes de cette région. Grâce à la réduction des coûts liés à l'achat d'agents énergétiques conventionnels, les propriétaires des ménages et des bâtiments publics bénéficieront par ailleurs d'un plus grand revenu disponible.

AUTRES PROJETS VISANT À PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN POLOGNE

En Pologne, la Suisse participe à hauteur de 51,93 millions de francs à cinq autres projets visant la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Grâce à l'un d'entre eux, les communes et les villes regroupées au sein du réseau des communes du bassin fluvial de Parseta pourront dorénavant chauffer des écoles, des centres sportifs et des infrastructures sociales grâce à l'énergie solaire. Dans deux projets à Cracovie et à Tarnow ainsi que dans la voïvodie de Mazovie, 13 hôpitaux au total seront équipés d'installations solaires. Par ailleurs, deux projets, à Varsovie et à Lebork, permettront de moderniser le système de chauffage à distance.



LE PROJET EN BREF

THÈMES

Energies renouvelables et efficacité énergétique

PAYS

Pologne

CONTEXTE

L'UE veut couvrir 20 % de ses besoins en énergie par les énergies renouvelables d'ici à 2020.

BUTS

Améliorer la protection de l'environnement et promouvoir les énergies renouvelables

ACTIVITÉS

Mise en place d'installations solaires pour le chauffage de l'eau et la production d'électricité, installation de pompes à chaleur.

GROUPES-CIBLES

Une cinquantaine de villages, 16 000 ménages et 170 bâtiments publics; le grand public.

COÛTS

Budget du projet:
92,16 millions de francs
Contribution de la Suisse:
au total 63,45 millions de francs

MISE EN ŒUVRE

Communes de Busko-Zdroj, Mszana Dolna, Niepolomice, district de Sucha Beskidzka, réseau des communes du bassin fluvial de Wisłoka

DURÉE

2012 - 2015

